**Mobilités sortantes pour les personnels UTTOP**

**Guide du candidat 2025**

Dans le cadre du projet Excellence NUTTéO – ANR-23-EXES-0009, l’Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées (UTTOP) propose un programme de mobilités sortantes pour les personnels de l’UTTOP.

L’objectif de ce programme est de permettre aux personnels de l’UTTOP de réaliser une expérience d’enseignement à l’étranger, de créer du réseau, d’initier des projets de recherche avec des partenaires internationaux, de bénéficier d’un retour d’expériences d’un service support tout en améliorant les compétences linguistiques de ses personnels.

**Durée**

Les lauréats seront financés pour des séjours d’une durée de 15 jours à 4 mois.

Le programme ne finance pas de séjours inférieurs à 15 jours (pour rappel, le programme ERASMUS+ de l’UTTOP finance les mobilités courtes).

Les séjours doivent être programmés à partir de septembre 2025 et se dérouler sur **une seule période de mobilité.**

**Critères d’éligibilité**

Le, La candidat(e) doit :

* Être en poste à l’UTTOP
* Présenter un projet de recherche et/ou d'enseignement et/ou de réseautage ou retour d’expérience (avec le détail des moyens mis en œuvre par l'équipe qui accueille)
* Ne pas être âgé de plus de à 67 ans
* Fournir une lettre d’invitation de l’établissement d’accueil

**Financement et services d’accueil**

Le soutien financier comprendra :

* Le salaire du candidat est maintenu pendant la durée de la mobilité
* Un Forfait journalier sur la base de 70% du Per diem National pour les frais d’hébergement et de restauration et autres frais quotidiens,
* Un voyage aller-retour depuis le lieu de résidence du lauréat dans les limites de :
* 800€ pour les déplacements à l’intérieur de l’Europe
* 1000€ pour l’Afrique du Nord et la Turquie
* 1500€ pour l’Amérique du Nord
* 2000€ pour le reste de l’Afrique et le reste du monde

Afin d’optimiser les coûts liés au transport, les billets de voyage et les ordres de mission associés devront être soumis au minimum 1 mois avant la date du déplacement.

Tout autre déplacement dans le cadre du séjour du lauréat (conférence, séminaire, etc.) devra être validé et pris en charge par la structure d’accueil sur son budget ou financé par les fonds propres de l’invité.

**Santé et sécurité**

L’ensemble des candidats doit s’assurer de disposer d’une assurance responsabilité civile, rapatriement-décès valable à l’étranger. Ils devront en outre suivre les préconisations de conseils au voyageur du Ministère de l’Europe et des Affaires Etrangères et s’inscrire sur le fil d’ariane.

[www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/)

Les déplacements vers des pays classés orange et rouge en termes de sécurité sont interdits.

**Accompagnement proposé par l'université**

Les candidats sont invités à contacter la Direction des Relations Internationales pour obtenir des informations sur les partenariats existants pour les mobilités de personnel.

**Dossier de candidature**

**Préparation de la candidature**

Lettre d’invitation : Avant toute chose, le candidat doit identifier et établir un contact avec le laboratoire de recherche et/ou une unité de formation et/ou un service support de l’université d’accueil.

Afin de répondre aux critères d’éligibilité, le candidat est tenu de fournir cette lettre d’invitation. Le document doit :

* Détailler les objectifs du séjour, l’impact attendu de la visite pour la structure et l’établissement (précision de la durée du projet, et des informations concernant les infrastructures, les équipements et les services nécessaires pour mener les activités).
* Détailler l’éventuel soutien financier apporté par la structure d’accueil
* Être signé par le responsable de l’équipe d’accueil et le directeur de la structure.

La candidature doit **impérativement être corédigée par le candidat** et son **référent dans l’équipe d’accueil**

L’intérêt stratégique, scientifique, pédagogique du projet de mobilité pour la structure d’accueil et pour l’UTTOP doivent être explicité.

**Soumission de la candidature**

Les candidatures sont à envoyer par mail à [mobility.nutteo@uttop.fr](mailto:mobility.nutteo@uttop.fr) avant le 30 mai minuit. Seuls les dossiers complets seront étudiés. Un dossier complet comprend :

* 1. La lettre d’invitation co-signée par le responsable de l’équipe d’accueil et le directeur de la structure
  2. Le Document A (Document\_A\_out going mobility\_2025) rempli conjointement avec le référent local
  3. CV du candidat

**Processus d’évaluation**

Les critères de sélection seront basés sur la concordance du projet avec les objectifs de l’appel présentés plus haut.

Les candidatures seront traitées et évaluées par le COMOP NUTTeO en fonction des critères suivants :

* Qualité du dossier de candidature
* Objectifs visés par le projet
* Projet du candidat
* Impact attendu pour l’équipe d’accueil et pour l’Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées
* Les candidatures présentant à la fois un projet de mobilité entrante ET sortante seront valorisées
* Les candidatures disposant d’un cofinancement apporté par la structure partenaire seront privilégiées

**Calendrier prévisionnel**

* Ouverture de l’appel : 11 avril 2025
* Date limite de dépôt des candidatures : 30 mai 2025
* Retour aux candidats : 17 juin 2025
* Début des séjours : à partir de septembre 2025

**Point de contact si questions ou difficultés pour candidater :**

* Fabien Duco : [dri-direction@uttop.fr](mailto:dri-direction@uttop.fr)
* Nicolas Flavigny : [nicolas.flavigny@uttop.fr](mailto:nicolas.flavigny@uttop.fr)